RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

L'INTERMODALITÉ

Définition, enjeux et leviers

Webinaire « Comment favoriser l'intermodalité ? »
19 septembre 2022

SOMMAIRE

Comprendre l'intermodalité

La gouvernance de l'intermodalité

Les pratiques intermodales : quelques chiffres clés

Les leviers de l'intermodalité

CC-BY-SA 3.0 NAC via Wikimedia Commons

COMPRENDRE L'INTERMODALITÉ
DÉFINITION

L'intermodalité consiste à utiliser successivement **différents modes de transport mécanisés** au cours d'un **même déplacement**

- Un déplacement intermodal est donc composé d'au moins deux trajets effectués à l'aide de plusieurs modes mécanisés

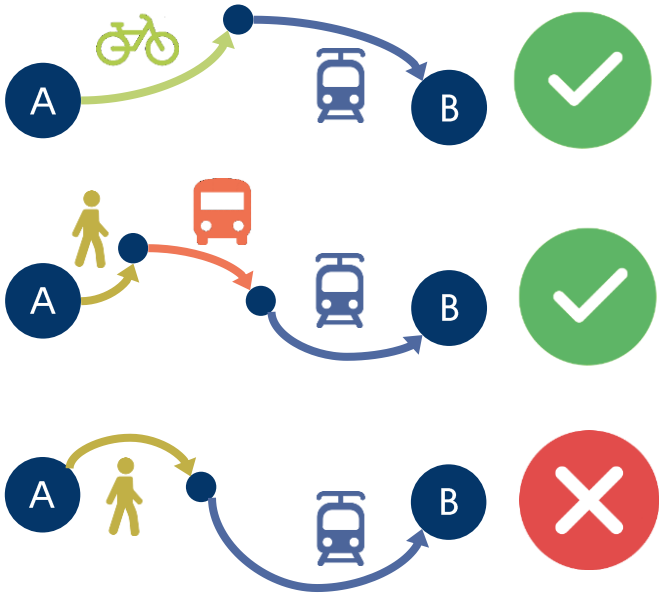

Une notion à distinguer de la **multimodalité :** utilisation de plusieurs modes de transport pour un même trajet, par exemple au cours de la journée ou de la semaine

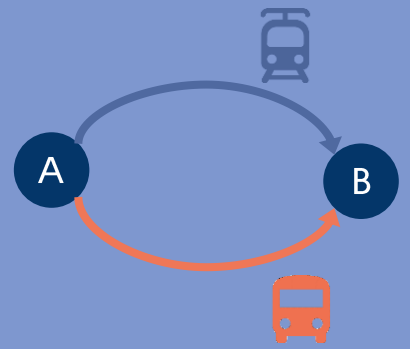

COMPRENDRE L'INTERMODALITÉ
LE PARADOXE DE L'INTERMODALITÉ

L'intermodalité, une **force** pour les réseaux de transport…

- Bien pensée, l'intermodalité permet d'**optimiser la conception des réseaux**, d'en renforcer la compétitivité, de multiplier les possibilités de desserte pour les usagers, d'offrir une alternative « de bout en bout »…

…mais une grande **fragilité** pour les voyageurs

- Les correspondances sont **perçues très négativement** : elles sont usuellement associées à une pénalité de 5 à 15 minutes d'équivalent de temps passé à bord, en plus du temps objectivement passé à attendre

***L'interconnexion n'est plus assurée*, blog d'Olivier Razemon**
www.lemonde.fr/blog/transports/

« […] *L'intermodalité désigne le passage d'un mode de transport à un autre. En d'autres termes, à un moment de votre trajet, vous devrez descendre du bus pour monter dans le tramway. Ou abandonner votre voiture pour emprunter le train. Les ingénieurs, techniciens, consultants et élus responsables des transports aiment beaucoup l'intermodalité, car elle est synonyme de fluidité entre les divers modes. L'intermodalité prouve que le système fonctionne.*

***Un cauchemar pour les voyageurs**. Les voyageurs, eux, n'apprécient pas le concept. Chacun rêverait d'être transporté d'un bout à l'autre de son trajet dans un salon roulant, voire dans une soucoupe volante. Sans avoir à changer de train, sans se préoccuper des horaires du bus, de la disponibilité du système de vélo partagé ou de l'état des trottoirs.*

Sans surprise, l'intermodalité tourne parfois au cauchemar. Les exemples abondent. Le car démarre quatre minutes exactement avant l'arrivée du train en gare, et il faut attendre le suivant 26 minutes de plus. Le trottoir qui permet d'aller de la station de tramway à la gare du RER est, en permanence, encombré de voitures garées. Le parking est accessible depuis la rocade, mais il faut marcher dans la pénombre pendant 10 bonnes minutes pour rejoindre la gare […] »

LA GOUVERNANCE DE L'INTERMODALITÉ

UN SYSTÈME D'ACTEURS COMPLEXE

Un projet intermodal fait intervenir de **nombreux acteurs**

- Un **couple Région – AOM locale toujours central** pour organiser l'intermodalité
- Mais de leur conception à leur mise en œuvre, les politiques d'intermodalité impliquent de **nombreux autres acteurs**
- De nouveaux acteurs sont apparus récemment : de nouveaux modes de transport (SLO, covoiturage, véhicules en libre service, trottinettes…) ou de nouveaux services aux voyageurs (information, calcul d'itinéraire…)

Acteurs de l'intermodalité

Acteurs de la planification
Favorisent l'articulation entre politiques de transport et d'urbanisme pour faciliter l'intermodalité…

Régions (SRADDET)
AOM locales (PDM, PDMS)
EPCI (PLUi)…

Acteurs de l'aménagement de l'espace et de la voirie
Intègrent les services et lieux de mobilité dans l'espace public, permettent la circulation, la connexion des modes, le rabattement

Communes
Intercommunalités
Départements

Citoyens
Usagers et acteurs de la mobilité, ils recherchent une intermodalité efficace et utile

Usagers
Habitants
Touristes
Associatifs…

Acteurs du numérique
Fournissent une information multimodale, proposent des itinéraires

Acteurs de l'organisation des services de mobilité
Développent, coordonnent ou appuient le développement des modes de transports pour favoriser l'intermodalité

Régions
AOM locales
Syndicats mixtes de type SRU…

Acteurs de la mise en œuvre des services de mobilité
Exploitent les modes de transports traditionnels ou émergents

Opérateurs conventionnés (trains, cars, bus…)
Opérateurs non conventionnés (SLO, VTC, covoturage, micromobilités, transports solidaires…)

LA GOUVERNANCE DE L'INTERMODALITÉ

UNE GOUVERNANCE CLARIFIÉE AVEC SON CHEF DE FILE

La Région cheffe de file des mobilités

- La Région devient cheffe de file de l'intermodalité dès 2014 (loi MAPTAM)
- Depuis 2019, elle est cheffe de file des mobilités (loi LOM)

La Région est chargée d'organiser les modalités de l'action commune des AOM, notamment concernant :

- Les **différentes formes de mobilité et l'intermodalité** (desserte, horaires, tarification, information…)
- La création, l'aménagement et le fonctionnement des **pôles d'échanges multimodaux**, ainsi que le système de transport vers et à partir de ces pôles

De nouvelles modalités de pilotage de l'intermodalité par la Région

- A l'échelle des bassins de mobilité
- A travers les contrats opérationnels de mobilité, conclus avec les AOM locales, les départements, les gestionnaires de pôles d'échanges…

Une planification de l'intermodalité à différentes échelles

- À l'échelle régionale via le SRADDET
- À l'échelle locale via les plans de mobilité (ou plans de mobilité simplifiés) élaborés par les AOM locales

Les attendus du SRADDET en termes d'intermodalité (art. R.4251-4 du CGCT)

Les objectifs en matière d'intermodalité […] sont déterminés, en particulier, au regard des besoins identifiés de déplacement quotidien entre le domicile et le lieu de travail. Ils visent :

- *l'articulation entre les différents modes de déplacement, notamment en ce qui concerne la mise en place de pôles d'échanges multimodaux*
- *la cohérence des services de transport public et de mobilité offerts aux usagers sur le territoire régional […]*
- *la coordination des politiques de transport et de mobilité des autorités organisatrices […] en ce qui concerne l'offre de services, l'information des usagers, la tarification et la billetique*

LES PRATIQUES INTERMODALES
QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Des pratiques intermodales qui restent **relativement faibles**

- De l'ordre de 3% des déplacements
- Davantage de pratiques intermodales dans les grandes agglomérations

En France
2,3%
des déplacements de moins de 80 km sont intermodaux
selon les données de l'ENTD 2008

Dans les agglomérations
3,6%
de déplacements intermodaux en moyenne
selon les données des EMC²

Dijon
3,6%

Besançon
2%

Jusqu'à
10%
dans les grandes agglomérations

Mais une faiblesse à relativiser

- Des pratiques intermodales **en croissance**
- Des usages intermodaux plus développés pour les **déplacements longs**

En France
20%
des déplacements longue distance (plus de 80 km) sont intermodaux
selon les données de l'ENTD 2008

Dans les 10 plus grandes agglomérations
+200%
de déplacements intermodaux en 20 ans
selon les données des EMC²

LES LEVIERS DE L'INTERMODALITÉ
L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET LA CONCEPTION LES RÉSEAUX

Concevoir **l'offre globale de mobilité** dans une logique de complémentarité des modes

- Structurer et hiérarchiser l'offre de transport dans son ensemble pour mailler le territoire : « le bon mode au bon endroit »

Assurer la **connexion physique** des différents modes de transport

- Faciliter les correspondances d'un mode de transport à un autre en les rapprochant physiquement : pôles d'échanges, gares routières, parcs-relais…
- Réduire la pénibilité de la rupture de charge : cheminements faciles, dispositifs d'attente, environnement agréable, services…
- Assurer les cheminements et les rabattements vers les pôles d'échanges

Articuler finement les différents services de transport

- Assurer la coordination des horaires pour garantir les correspondances
- Compléter les offres de transport collectif par des services de mobilité

Ville de Macon

LES LEVIERS DE L'INTERMODALITÉ

INFORMATION, BILLETTIQUE, TARIFICATION : L'APPROCHE SERVICE

Une **information voyageurs** claire, multimodale et sur tous les supports

- En amont lors de la préparation du voyage : calcul d'itinéraire, information sur les tarifs, les modalités d'achat des titres de transport… en temps réel et pour tous les modes
- Sur place lors du voyage : signalétique, informations en temps réel à l'arrêt et à bord des véhicules…

Un système **billettique** commun et des **tarifications** unifiées

- Proposer un support billettique unique pour l'ensemble des titres de transport
- Définir des tarifications combinées ou intégrées pour l'ensemble du déplacement, quelque soit le mode de transport

La mobilité « comme un service » : le **MaaS** pour une intermodalité vraiment sans couture

- Une information multimodale centralisée et en temps réel sur l'ensemble des modes, une tarification adaptée au déplacement demandé, une vente en ligne des billets, et une seule facturation

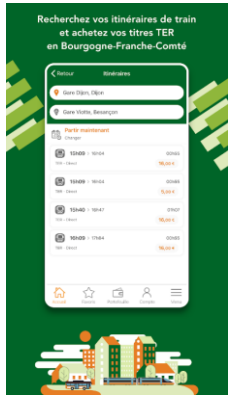

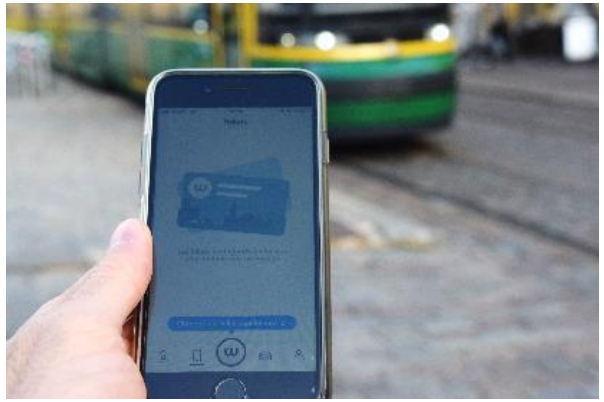

David DUBOIS

Cerema Centre-Est
Département mobilités

+33 4 72 14 31 66
+33 7 64 72 27 65
david.dubois@cerema.fr

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN